



## Budget du Québec 2018-2019 : Les aînés : parents pauvres ?

**Québec, le 27 mars 2018** – L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) accueille sans surprise un budget à saveur électorale touchant, par exemple, le transport collectif, le logement abordable, l'égalité homme-femme, l'éducation, l'équité fiscale, etc. Toutefois, il est regrettable que quatre ans d'austérité aient été nécessaires pour obtenir un budget qui réinjecte des fonds pour la qualité de vie des citoyens.

Alors que le gouvernement se félicite des modifications apportées au système de santé québécois, l'AQDR ne peut que constater leurs impacts depuis les quatre dernières années : le surmenage des infirmières, l'augmentation des temps d'attente, la difficulté d'accès à un médecin de famille, le manque de ressources pour les soins à domicile, etc. Les investissements de ce budget ne sont qu'une petite partie de ce qui a été sabré depuis quatre ans.

« Malgré une bonification du crédit d'impôt pour les proches aidants, celle-ci n'est pas à la hauteur de l'investissement humain que ces personnes consentent, souvent au détriment de leur propre qualité de vie ». (Judith Gagnon, présidente de l'AQDR)

Par ailleurs, l'apport important des organismes communautaires n'a pas été mentionné alors que les citoyens doivent souvent se tourner vers ces ressources de proximité pour conserver leur autonomie le plus longtemps possible.

« Dans ce budget, en dépit de leur sous-financement chronique, il n'y a pas de nouvelles ressources financières pour les nombreux organismes communautaires et les organismes de défense des droits du Québec ». (Judith Gagnon, présidente de l'AQDR)

De plus, considérant le poids démographique des aînés et leur apport à la société, il est regrettable de constater que les aînés ne sont toujours pas une priorité pour le gouvernement. Par exemple, alors que nous sommes en pénurie de main-d'œuvre, le gouvernement devrait améliorer ses actions en matière de maintien au travail. Le crédit d'impôt pour travailleurs d'expérience n'est pas suffisant et des mesures pour favoriser leur maintien à emploi devraient être mises en place.

C'est dans ce contexte que nous souhaitons que le Plan d'action « Vieillir et vivre ensemble chez soi dans sa communauté », annoncé pour bientôt, conduise rapidement à une véritable politique globale de vieillissement qui reconnait la participation sociale des aînés et améliore leur qualité de vie.

## **À propos de l'AQDR**

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a pour mission exclusive la défense collective, la protection et la promotion des droits des personnes âgées retraitées et préretraitées. Elle compte près de 25 000 membres regroupés en 42 sections locales.

Nous invitons le gouvernement à prendre en compte les enjeux rendus publics dans notre Cahier des revendications en octobre 2017. Ensemble, nous pouvons travailler afin d'améliorer les conditions de vie des aînés.

— 30 —

Renseignement :

Félix-Antoine Downs, Agent de communication, (438) 275-1810

[felix\\_antoine\\_downs@hotmail.com](mailto:felix_antoine_downs@hotmail.com)

[info.aqdrquebec@gmail.com](mailto:info.aqdrquebec@gmail.com)